



DELIBERATION N°2024/06/90 DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

OBJET

Attribution de subventions dans le cadre de l'Appel à Projet 2024 du Contrat Ville Vauvert Petite Camargue

Séance du 19 juin 2024

Date de convocation : 13 juin 2024

Membres en exercice : 37

24 présents – 35 votants

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin, à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de Petite Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en salle de délibérations sur la commune de Vauvert, sous la présidence de Monsieur André BRUNDU.

Présents

André BRUNDU, Président – Joël TENA, 2^{ème} Vice-Président, Mylène CAYZAC, 3^{ème} Vice-Présidente, Véronique VAUTRIN, 5^{ème} Vice-Présidente, Éric BERRUS, 6^{ème} Vice-Président, Jean-François THOMAS, 7^{ème} Vice-Président, Didier LEBOIS, 8^{ème} Vice-Président, Bruno PASCAL, 9^{ème} Vice-Président, Christiane ESPUCHE, 10^{ème} Vice-Présidente, Jean-Paul GERAUD, 11^{ème} Vice-Président – Madame Leila AMROUT, 1^{ère} Membre déléguée, Christian SOMMACAL, 2^{ème} Membre délégué – Mesdames Laurence EMMANUELLI, Françoise TURRIBIO, Véronique BENEZET, Martine KUFFER, Nelly RUIZ, Annick CHOPARD, Rachida OUJEDDOU, Sandrine RIOS, Conseillères Communautaires – Messieurs Serge GARNIER, Farouk MOUSSA, Rodolphe RUBIO, Christophe TICHET, Conseillers communautaires.

Absents ayant donné procuration

- Monsieur Jean-Paul FRANC a donné procuration à Véronique VAUTRIN
- Madame Bernadette MAUMEJEAN a donné procuration à Leila AMROUT
- Monsieur André MEGIAS a donné procuration à Jean-Paul GERAUD
- Madame Isabelle PINON a donné procuration à Françoise TURRIBIO
- Monsieur Jérémy PEREDES a donné procuration à Jean-François THOMAS
- Madame Francine CHALMETON a donné procuration à Farouk MOUSSA
- Monsieur Jean DENAT a donné procuration à Annick CHOPARD
- Madame Katy GUYOT a donné procuration à Rodolphe RUBIO
- Monsieur Jean-Louis MEIZONNET a donné procuration à Serge GARNIER.
- Madame Elisabeth MICHALSKI a donné procuration à Bruno PASCAL
- Monsieur Mohammed TOUHAMI a donné procuration à Christian SOMMACAL

Absente

- Madame Nadia BELAOUNI, Conseillère communautaire

Absente excusée

- Madame CALBA, Conseillère communautaire

En début de séance et en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : Nelly RUIZ, a été désignée.

RAPPORTEUR : André BRUNDU

EXPOSE

Dans le cadre de l'Appel à Projet 2024 du Contrat ville de Vauvert, plusieurs structures ont souhaité se positionner pour répondre aux attentes formulées.

La Communauté de communes de Petite Camargue, cosignataire du Contrat Ville est également cofinanceur des programmations annuelles.

Ainsi, quatre associations porteuses de projet répondant à l'AAP 2024 sollicitent un financement communautaire :

- Aide de l'association « UFOLEP » (Union Française des Œuvres Laiques d'Education Physique) sollicite un financement de 4 000 € afin de conduire l'action « Parcours coordonné - Vauvert » visant à permettre aux jeunes du quartier d'accéder à un parcours de formation qualifiant et diplômant dans le champ de l'animation sportive, culturelle et sociale.
- L'association « La Clef » sollicite un financement de 2 000 € afin de conduire l'action « Le travail plus fort que le talent » visant à permettre aux jeunes du quartier d'accéder à une immersion professionnelle en vue d'une entrée en emploi ou formation.
- L'association « Ecole des Parents et des Educateurs du Gard » (EPE 30) sollicite un financement de 500 € pour conduire l'action « Projet de réussite scolaire et d'insertion » visant à accompagner la réussite scolaire des élèves issus du QPV et leur future insertion socio-professionnelle.
- L'association « Compagnons Bâisseurs Occitanie » sollicite un financement de 5 000 € pour conduire l'action « Auto-réhabilitation accompagnée – VAUVERT – Quartier des Costières » visant à permettre l'amélioration de l'habitat au sein du quartier politique de la Ville, notamment par l'accompagnement des habitants du quartier dans la mise en œuvre de travaux d'amélioration de leur logement.

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-10 ;

Vu le Contrat Ville de Vauvert Petite Camargue signé le 13 mai 2024 ;

Vu la demande de subvention de l'association UFOLEP pour mener l'action « Parcours coordonné », répondant à l'appel à projet Contrat Ville de Vauvert 2024, ci-annexée ;

Vu la demande de subvention de l'association La Clef pour mener l'action « Le travail plus fort que le talent », répondant à l'appel à projet Contrat Ville de Vauvert 2024, ci-annexée ;

Vu la demande de subvention de l'association EPE 30 pour mener l'action « Projet de réussite scolaire et d'insertion », répondant à l'appel à projet Contrat Ville de Vauvert 2024, ci-annexée.

Vu la demande de subvention de l'association Compagnons Bâisseurs Occitanie pour mener l'action « Auto-réhabilitation accompagnée – VAUVERT – Quartier des Costières », répondant à l'appel à projet Contrat Ville de Vauvert 2024, ci-annexée.

Vu la délibération N° 2024/03/32 du 27 mars 2024 approuvant le Budget Primitif - Budget principal ;

Vu l'avis de la commission « Habitat et Cadre de Vie » du 10 avril 2024 ;

Vu la consultation de la commission « Finances, mutualisations et attribution des fonds de concours » du 10 juin 2024 ;

Vu l'avis du Bureau Communautaire du 12 juin 2024 ;

Considérant que le budget de la Communauté de communes présente une ligne dédiée au financement du Contrat Ville de Vauvert.

Il est demandé au Conseil de Communauté :

- d'ATTRIBUER à l'association « UFOLEP » une subvention de 3 200 € pour conduire l'action « Parcours coordonné » au sein du quartier Politique de la Ville de Vauvert Petite Camargue ;

- d'ATTRIBUER à l'association « La Clef » une subvention de 1 300 € pour conduire l'action « Le travail plus fort que le talent » au sein du quartier Politique de la Ville de Vauvert Petite Camargue ;

- d'ATTRIBUER à l'association « EPE 30 » une subvention de 500 € pour conduire l'action « Projet de réussite scolaire et d'insertion » au sein du quartier Politique de la Ville de Vauvert Petite Camargue ;

- d'ATTRIBUER à l'association « Compagnons Bâisseurs Occitanie » une subvention de 5000€ pour conduire l'action « Auto-réhabilitation accompagnée – VAUVERT – Quartier des Costières » au sein du quartier Politique de la Ville de Vauvert Petite Camargue ;

- D'AUTORISER Monsieur le Président, ou, en cas d'empêchement, son représentant(e), à signer, au nom et pour le compte de la Communauté de communes, toutes pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

DECISION

Le Conseil de Communauté, entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré,

DECIDE

D'ADOPTER, à l'UNANIMITE, la proposition du Rapporteur.

Le Président,

André BRUNDU



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Envoyé en préfecture le 25/06/2024

Reçu en préfecture le 25/06/2024

Publié le 25/06/2024



ID : 030-243000593-20240619-DL2024_06_90-DE